

TROPHÉE SÉNIORS DE TOURAINE

Mardi 14 et mercredi 15 mai 2024

GOLF DE TOURAINE

Château de La Touche – 37510 BALLAN MIRE

02 47 53 20 28 – sportif@golfdetouraine.com

www.golfdetouraine.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du «droit de jeu fédéral» de 35€ en 2024 ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

| | | |
|-----------------------|----------------------|------------------------|
| Une série Dames : | index inférieur à 21 | Départs marques rouges |
| Une série Messieurs : | index inférieur à 18 | Départs marques jaunes |

Le champ des joueurs est limité comme suit :

| Nombre total de joueurs maximum | Dont Dames minimum | Dont wild cards maximum |
|------------------------------------|-----------------------|----------------------------|
| 120 | 24 | 11 |

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2024 (Cahier des charges des Trophées séniors/Séniors 2/Séniors 3 et des Grands Prix Séniors 1.2.1.7 §7).

L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date de clôture des inscriptions.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la *ffgolf*.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2024.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du 25 mars 2024 et jusqu'au 4 avril 2024 à 18 heures**, seront envoyés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droit d'engagement : (journée d'entraînement comprise) **90€** (30 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le **4 mai 2024** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le 15 avril, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- REMISE DES PRIX

Environ 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1ers des classements Généraux Hommes et Dames.

Autres Prix :

2 séries Messieurs

- Seniors 2
- Seniors 3

1 série Dames

- Seniors Dames 2

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel

Sa composition est la suivante :

Raphaël ARNOULT, Directeur du Golf de Touraine

Grégoire NATIVELLE, adjoint du Golf de Touraine